



REPENSER pour mieux restaurer

Forum TCRLSP 2022

24 février 2022

Patrick Harbour, Spécialiste en conservation

Restauration des habitats



Canards Illimités

NOTRE MISSION

CONSERVER LES MILIEUX HUMIDES
ET LES HABITATS QUI S'Y RATTACHENT
AU BÉNÉFICE DE LA SAUVAGINE NORD-AMÉRICAINE
ET DE **PROMOUVOIR** UN ENVIRONNEMENT SAIN
POUR LA FAUNE ET LES HUMAINS



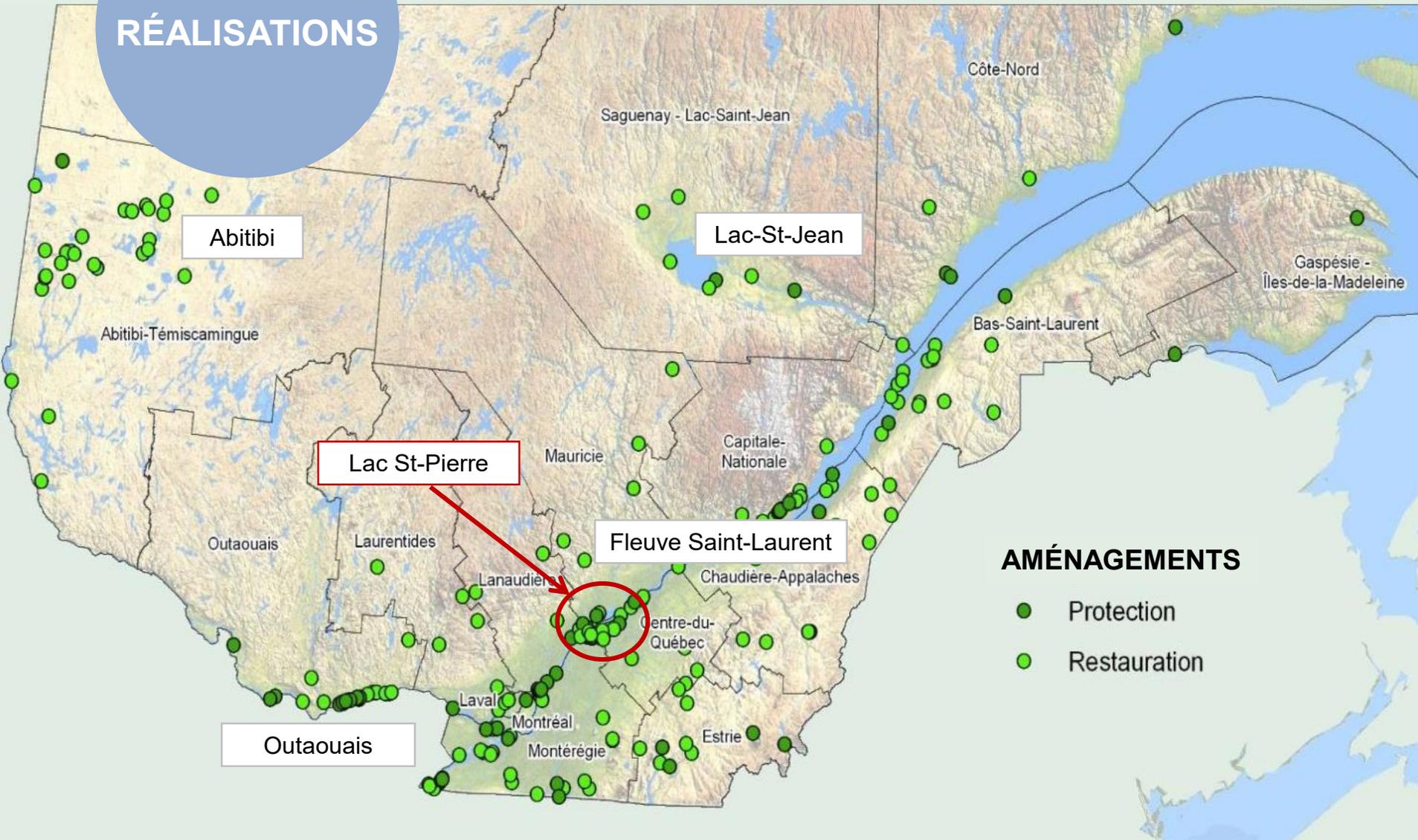


DEPUIS

1976

PLUS DE 200 MILLIONS \$ INVESTIS
PLUS DE 32 500 HECTARES CONSERVÉS

RÉALISATIONS



AMÉNAGEMENTS

- Protection
- Restauration

JUSQU'À
80%
DES MILIEUX HUMIDES ONT
DISPARUS



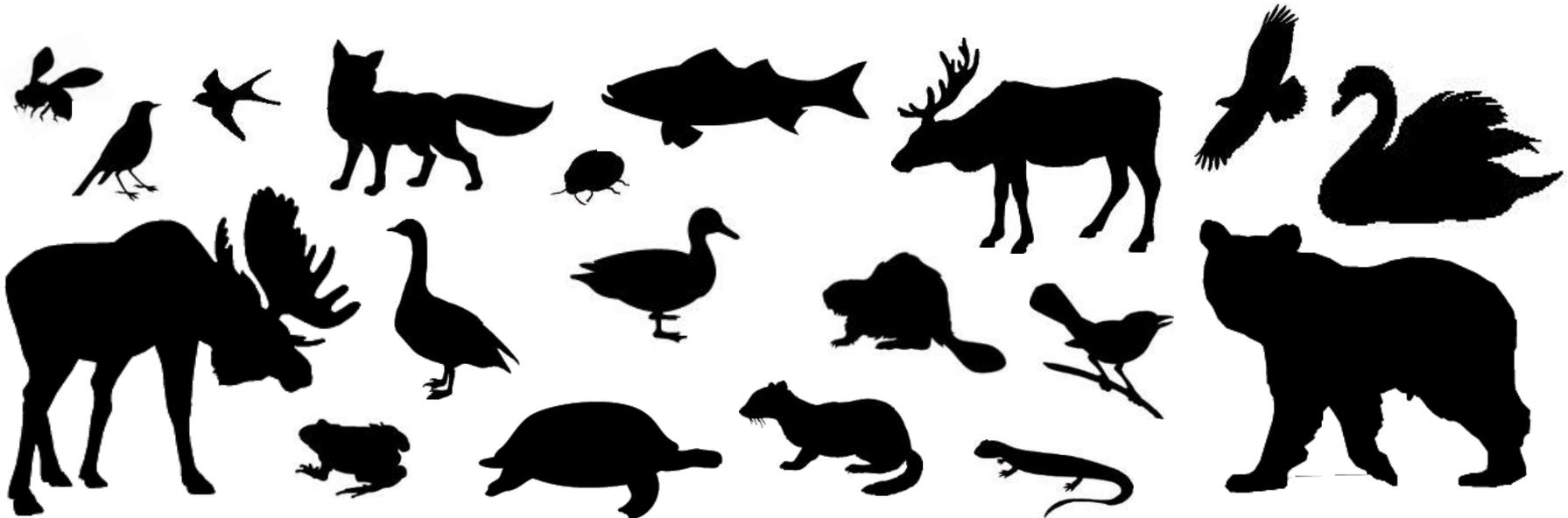
DANS LES RÉGIONS HABITÉES DU CANADA

MILIEUX HUMIDES = BIODIVERSITÉ

PARMI LES **ÉCOSYSTÈMES LES PLUS PRODUCTIFS DE LA PLANÈTE**

PLUS DE **600 ESPÈCES ANIMALES EN DÉPENDENT** À UN MOMENT DE LEUR CYCLE DE VIE

AU QUÉBEC, **1/3 DES ESPÈCES EN SITUATION PRÉCAIRE Y VIVENT**





Plan Conjoint des Habitats de l'Est (PCHE) - Québec

Québec, le 8 avril 2015

Comité directeur :
André Michaud, Canards Illimités Canada (CIC)
Hubert Pelletier, Conservation de la Nature Canada (CNC)
Luc Bélanger, Environnement Canada, Service canadien de la faune (EC-SCF)
Claude Groulx, Fondation de la faune du Québec (FFQ)
Jean-Pierre Laniel, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte
contre les changements climatiques (MDEELCC)
Danielle St-Pierre, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)

RÉSOLUTION CONCERNANT UN PROJET COMMUN ASSOCIÉ AU LAC SAINT-PIERRE

CONSIDÉRANT que le lac Saint-Pierre est un haut lieu de biodiversité pour les milieux humides et qu'il est d'une importance capitale pour la sauvagine à l'échelle de l'Amérique du Nord,

CONSIDÉRANT que le lac Saint-Pierre est reconnu internationalement en tant que Réserve de la biosphère par l'UNESCO et comme site RAMSAR, par la Convention du même nom;

CONSIDÉRANT que le lac Saint-Pierre et sa plaine inondable ont fait l'objet d'investissements majeurs dans le cadre du Plan Nord-Américain de Gestion de la Sauvagine (PNAAGS), par les partenaires du PCHE au Québec;

CONSIDÉRANT que la situation du lac Saint-Pierre est présentement jugée critique à l'égard de l'état de ses milieux humides et des impacts notamment sur les populations de perchaudes.

Il est proposé par André Michaud (CIC), suivant les discussions consensuelles de la rencontre du 21 janvier 2015 :

Que le lac Saint-Pierre, sa plaine inondable et ses principaux tributaires soient identifiés en tant que secteur d'un projet commun des partenaires dans le prochain Plan de mise en œuvre 2015-2020 du PCHE-Québec.

Que les partenaires du PCHE au Québec collaborent, selon leurs mandats respectifs et les ressources disponibles, à la préservation et à la restauration des processus naturels et écosystémiques du lac Saint-Pierre et que des actions soient identifiées en ce sens, plus particulièrement en appliquant les meilleures pratiques de gestion des propriétés acquises dans le cadre du PCHE ou celles sous entente de conservation.

Adopté à l'unanimité



La secrétaire du PCHE au Québec

Caroline Poirier
Caroline Poirier



UN JOYAU À RESTAURER



Restaurer la plaine inondable
en habitats fonctionnels



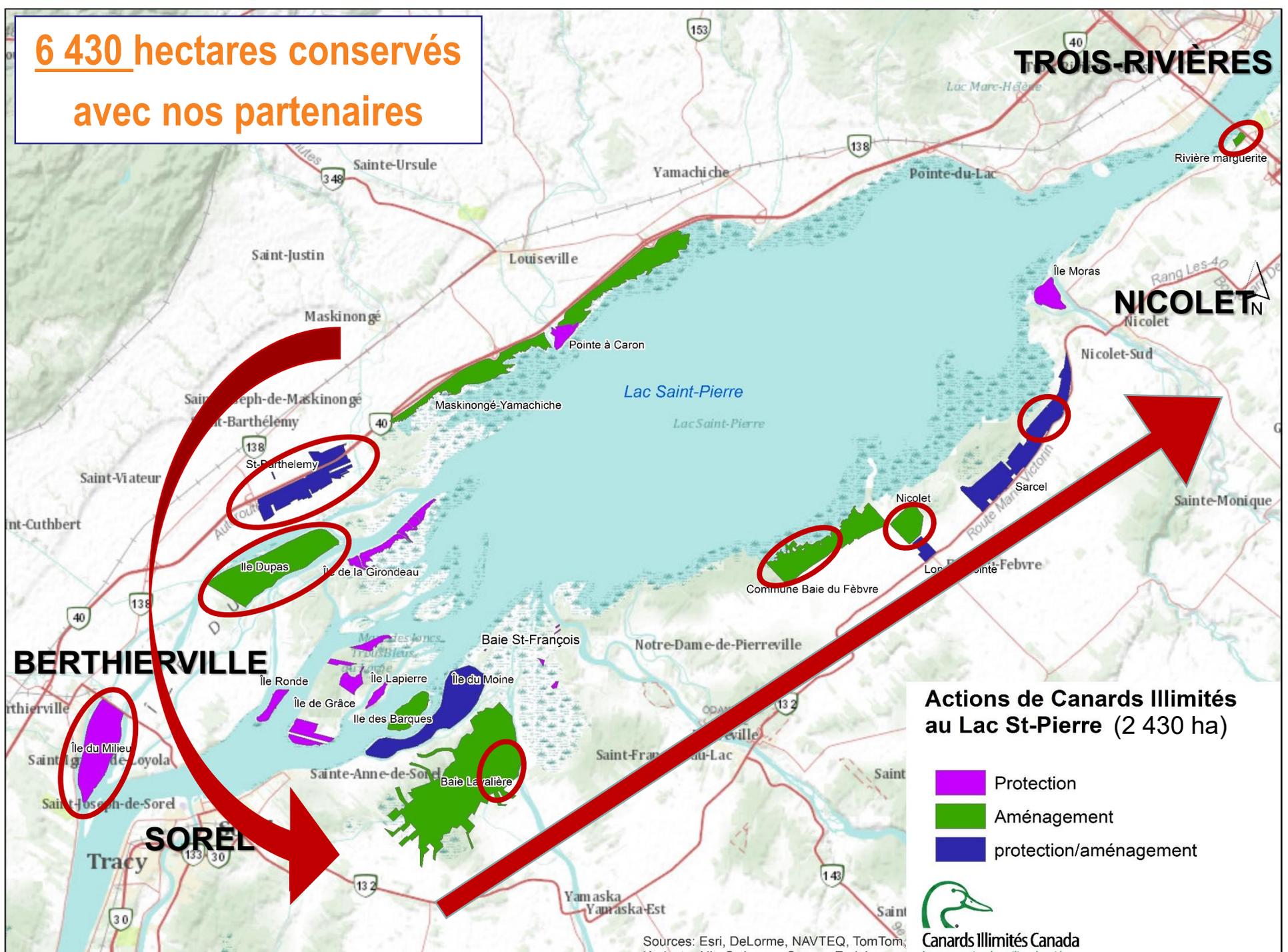
REPENSER POUR MIEUX RESTAURER

Révision complète des aménagements fauniques

- Rétablir l'état de santé de l'écosystème du lac Saint-Pierre
- Éliminer le rejet de sédiments vers le lac Saint-Pierre
- Aménager et restaurer de nouveaux habitats pour la faune et la biodiversité



6 430 hectares conservés avec nos partenaires



Actions de Canards Illimités au Lac St-Pierre (2 430 ha)

-  Protection
-  Aménagement
-  protection/aménagement



REPENSER POUR MIEUX RESTAURER

- I. Saint-Barthélemy segments 1, 2, 3 et 5
- II. Île Dupas segments 1, 4, 5, 6 et 7
- III. Ile du Milieu
- IV. Marais Saint-Louis
- V. Commune de Baie-du-Febvre
- VI. Marais de Nicolet
- VII. Baie-du-Febvre segment 8
- VIII. Rivière Marguerite

Objectifs visés:

Espèce à statut:



Sauvagine



Poisson





ST-BARTHÉLEMY
SEG. 1,2,3,5

232 HA







**ILE DUPAS
SEG. 1,4,5,6,7**

151 HA



ILE-DUPAS

Croquis d'aménagement



Limite du projet (671 ha)

Marais permanents (150,1 ha)

Segment 1 - Rigoles (17,5 ha)

Segment 4 - Court (1,1 ha)

Segment 5 - Long (1,5 ha)

Segment 6 - Cavale (76 ha)

Segment 7 - Aigle (54 ha)

Pâturage (303 ha)

Segment 8 - Commune (259 ha)

Segment 9 - Îles Veronnes (44 ha)

Autres (217,9 ha)

Segment 10 - Marécage naturel (216,5 ha)

Anthropique (1,4 ha)

Infrastructures

Ouvrage de contrôle

Barrages de rétention (2)

Station de pompage

Digue existante

Chemin d'accès

Clôtures



ILE DU MILIEU

180 HA





MARAIS ST-LOUIS

117 HA





COMMUNE BAIE-DU-FEBVRE

85 HA





**MARAIS DE
NICOLET**

140 HA





**BAIE-DU-FEBVRE
SEG. 8**

42 HA





RIVIÈRE MARGUERITE

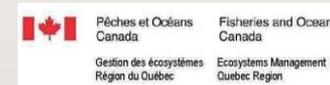
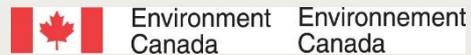
10 HA



BILAN ACTUEL :

🕒 Investissement total : 6 M\$

🕒 Principaux partenaires financiers :



AUTRES PROJETS

- ① **Collaboration entre CIC – Pôle d'expertise en gestion durable du littoral du LSP**
- ① **ZIP lac Saint-Pierre (Plantations arbustives)**
- ① **Comité d'expert pour la lutte au roseau commun**



MERCI !



canards.ca



[/CanardsIllimitesQc](https://www.facebook.com/CanardsIllimitesQc)



[@ducanaada](https://twitter.com/ducanaada)



[#ducksunlimitedcanada](https://www.instagram.com/ducksunlimitedcanada)